

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL****Séance du 23 juin 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois du mois de juin à 20h30, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Beaumont (Haute Savoie)*, sous la présidence de *Monsieur Marc GENOUD*, Maire de Beaumont dûment convoqués le 17 juin 2026.

Présent(s) : Le Maire, M. Genoud,
MM les Adjoints : D. Bossonney, C. Cheminat, M. Desvallées, S. Baud
MM les Conseillers : G. Loffel, C. Billard de Saint-Laumer, L. Bracher,
C. Arhuero, S. Pérou, A. Magnin, L. Bnimilk Malbec, J. Mabut, KE
Sauzay, V. Miannay, P. Meylan
Formant la majorité des membres en exercice.
Pouvoirs : N. Gruaz donné à M. Genoud, C. Bibollet donné à J. Mabut
M. Albrecht donné à D. Bossonney, J. Gaume donné à S. Pérou,
Absent(s) excusé(s) : C. Oberson, G. Vilmint, N. Laks,
Le secrétariat a été assuré par : M. Desvallées

Nombre de membres

En exercice :	23
Présents :	16
Votants	20
Dont pouvoirs	04

N° 2026-74

FINANCES- Décision modificative N°1

Considérant qu'il convient d'ajuster le BP 2026 voté le 26 février 2026 par rapport à des évolutions en cours d'année,
Considérant que la consultation pour l'assurance Dommages-ouvrages s'est déroulée et que le choix de l'assureur a été fait, il convient d'inscrire les crédits nécessaires au paiement,
Considérant la revalorisation des indemnités des élus, il convient d'ajuster les crédits ouverts en conséquence,
Considérant qu'en date du 18 mars, le SIVU Beaupré a ajusté la participation des communes pour l'année 2026, il est nécessaire d'ajouter les crédits manquants,
Considérant qu'il convient de réajuster certaines recettes de fonctionnement à la hausse comme à la baisse,
Considérant qu'il est nécessaire de contracter un nouveau prêt pour la construction de la salle multi-activités,

Il est proposé au Conseil municipal de voter les crédits suivants :

DM n° 1 du 23 juin 2026

Fonctionnement			
dépenses			
Chapitre 011	Charges à caractère général		Abs : Meylan P.
compte 6162	Assurance obligatoire dommage-construction	45 000,00 €	
total 011		45 000,00 €	
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement		Abs : Meylan P.
compte 023	Virement à la section d'investissement	- 78 000,00 €	
total 023		- 78 000,00 €	
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante		Abs : Meylan P.
compte 65311	Indemnités de fonction	2 000,00 €	
compte 65568	Autres contributions	15 800,00 €	
total 65		17 800,00 €	

Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le

ID : 074-217400316-20260623-D2026_74-DE

S²LO

Abs : Meylan P.

Chapitre 66	Charges financières		
compte 66111	Intérêts réglés à l'échéance	37 200,00 €	
total 66		37 200,00 €	
total dépenses		22 000,00 €	
recettes			
Chapitre 74	dotations et participations		Abs : Meylan P.
compte 74111	Dotation forfaitaire des communes	15 000,00 €	
compte 744	FCTVA	15 000,00 €	
total 74		30 000,00 €	
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante		Abs : Meylan P.
compte 752	Revenus des immeubles	- 8 000,00 €	
total 75		- 8 000,00 €	
total recettes		22 000,00 €	
Investissement			
dépenses			
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées		Abs : Meylan P.
compte 1641	Emprunts en euros	63 000,00 €	
total 16		63 000,00 €	
chapitre 21	immobilisations corporelles		Abs : Meylan P.
compte 21328	Constructions autres bâtiments privés	- 400 000,00 €	
total 21		- 400 000,00 €	
chapitre 23	immobilisations en cours		Abs : Meylan P.
compte 2313	constructions en cours	337 000,00 €	
total 23		337 000,00 €	
total dépenses		€ -	
recettes			
chapitre 021	virement de la section de fonctionnement		Abs : Meylan P.
compte 021	virement de la section de fonctionnement	- 78 000,00 €	
total 021		- 78 000,00 €	
chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves		Abs : Meylan P.
compte 10222	FCTVA	- 3 450,00 €	
total 10		- 3 450,00 €	
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées		Abs : Meylan P.
compte 1641	Emprunts en euros	81 450,00 €	
total 16		81 450,00 €	
total recettes		€ -	

- Abstention de P.Meylan – 19 pour.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.

Le secrétaire de séance,



Michel DESVALLÉES

Le maire,



Marc GENOUD

Certifié exécutoire,
A Beaumont, le
Le maire,

